



LA COMPAGNIE D'ARC DE CONFLANS EN JARNISY

est heureuse de vous inviter à ses concours salles du 30 nov. et 01 décembre 2019

2 X 25 m & 2 X 18 m

et ses challenges par équipe : le trophée "Evelyne DIDIER" et "DILLENSIGER"

Trophées gagnés l'an passé respectivement par Conflans et Pont à Mousson

Site : salle des sports de Conflans en Jarnisy "Le PAQUIS" (parcours fléché)

4, rue des docteurs Grandjean - 54800 Conflans en jarnisy - 49.168449, 5.858765

Blasons

		Poussin	Benjamin	Minime	Cadet	Junior	Sénior 1, 2 et 3	
Blasons arc classique	18 m	Blason de 80	Blason de 60		Blason de 40*			
	25 m		Blason de 80		Blason de 60*			
Blasons arc à poulies	18 m					Trispot de 40		
	25 m					Trispot de 60		
Blasons Arc Nu / Arc droit	18 m					Blason de 60	Blason de 40	
	25 m					Blason de 80	Blason de 60	

(*) Trispot sur demande

Déroulement des tirs

	Série A Samedi 01/12 Après-midi 2 X 18 m	Série B Samedi 01/12 Soir 2 X 25 m	Série C Dimanche 02/12 Après-midi 2 X 18 m
Ouverture du greffe	13h00	18h30	13h00
Echauffement & inspection du matériel	13h30	19h30	13h30
Début des tirs	14h00	20h00	14h00
Proclamation des résultats		vers 23h00	vers 18h00

Composition des équipes pour les trophées uniquement sur le concours 2 X 18 m du samedi et du dimanche

Equipe pour le trophée "Evelyne DIDIER" 3 archers maximums hommes ou/et femmes du même club avec 1 arc à poulies maxi.

Equipe pour le trophée "DILLENSIGER" 2 femmes du même club avec un arc à poulies maxi.

Rappel les trophées sont remis en jeu tous les ans. Si un club le gagne 3 années de suite il le conserve définitivement.

Attention si un archer fait plusieurs départs, seul le premier départ sera pris en compte pour le classement des challenges.

Mises

	1 départ	2 départs	3 départs
Poussins / Benjamins / Minimes / Cadets / Juniors	8 €	12 €	16 €
Séniors 1, 2 et 3	10 €	15 €	20 €

Inscriptions

NB : Les places étant limitées à 56 archers(es) par départ et du fait du choix possible du blason pour certaines catégories les inscriptions se feront par ordre d'arrivée, merci de votre compréhension.

Bulletin réponse à retourner avant le 26 novembre 2019, accompagné du règlement à l'ordre de "Compagnie d'arc de Conflans" et sans oublier le type de blason souhaité.

Divers

Tenues blanche ou du club vivement souhaitées, chaussures de sport à semelle blanche obligatoires, jeans INTERDIT.

Licence et certificat médical à jour.

Buvette, sandwiches, ... sur place.

Compagnie d'arc de Conflans en Jarnisy, concours du 30 nov. et 01 déc. 2019 (2 X 25m & 2 X 18m)

Nom du club ou de la compagnie :

Nom et prénom du responsable :

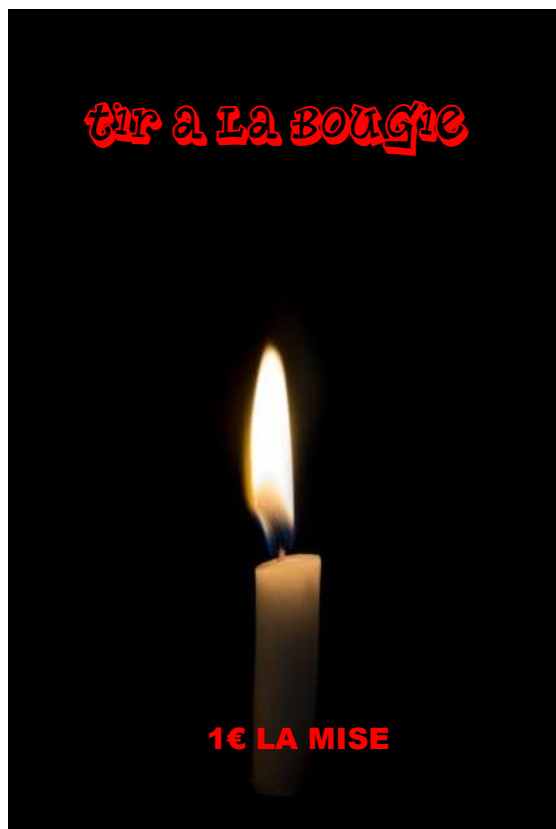
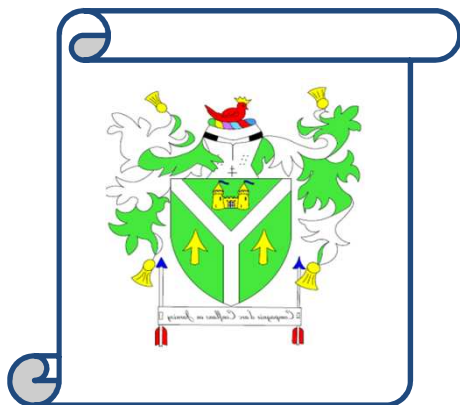
Téléphone et adresse mail :

Nom	Prénom	Licence	Catégorie	Sexe	Arme	Blason	Départ	Mise
Rappel							TOTAL	
Catégorie : Poussin, Benjamin, Minime, Cadet, Junior, Sénior1 , Sénior2 , Sénior3 . Blasons : Unique, Trispot Sexe : Femme, Homme. Arme : Classique, Compound , Arc Nu , Arc Droit , Arc Chasse . Départ : A, B, C, A&B, A&C, B&C ou A&B&C								

Bulletin réponse à retourner avant le 26 novembre 2019, accompagné du règlement à l'ordre de "Compagnie d'arc de Conflans en Jarnisy"

Contact : Mr Robert BUFFON, 49 rue de la Vallée 57535 Marange-Silvange Adresse Mail : liliane.buffon@hotmail.fr
 Téléphone portable : 06.79.88.78.08

Une confirmation d'inscription vous sera faite par mail à réception de votre bulletin d'inscription, en cas de non réception du mail de confirmation n'hésitez pas à vous rapprocher de Mr Robert BUFFON.



Après le 25 m du samedi 30 novembre 2019 au soir
Inscription sur place



Règles :

- **1€ les 3 flèches pour le concours complet**
- **1 bougie par archer**
- **2 catégorie : hommes toutes catégories et toutes armes**
Femmes toutes catégories et toutes armes
- **Tir à 25 m sur une bougie dans le noir le plus complet**
- **Le souffle de la flèche doit éteindre la flamme (ne compte pas si la bougie est cassée)**
- **Tir en ligne et simultané**
- **Celui qui n'éteint pas sa bougie après ces 3 flèches est éliminé et ainsi de suite jusqu'au dernier**
- **Cadeaux surprise à chaque vainqueur**